

ÉDITO

La question de l'autorité de l'Etat sera au cœur de la prochaine élection présidentielle



Alexandre MEDVEDOWSKY

est un ancien élève de l'École Nationale d'Administration (promotion Denis Diderot, 1984-1986). Magistrat au Conseil d'Etat à partir de 1986, il siège au cabinet de Laurent Fabius alors président de l'Assemblée Nationale de 1990 à 1992. De 1998 à 2001, il est professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille III et enseigne à l'IEP de Paris jusqu'en 2006. Il a été conseiller des Bouches-du-Rhône de 1998 à mars 2015. Nommé conseiller d'Etat en juillet 2001, il rejoint ESL & Network Holding la même année et intègre le Directoire d'ESL & Network Holding, dont il est nommé président le 1er janvier 2013. Il a été élu président du SYNFIGE, le syndicat français de l'intelligence économique en mai 2014.

Bromètre après baromètre, les enquêtes d'opinion confirment la forte défiance que nourrit la population française vis-à-vis de la politique et de ses institutions. Les dirigeants français sont perçus comme lointains, déconnectés des réalités et peu sensibles au sort de leurs concitoyens. Police et Justice sont des institutions contestées, jugées parfois trop laxistes ou au contraire trop autoritaires et injustes avec les faibles ou les minorités. Policiers ou même pompiers sont empêchés d'exercer leurs missions dans certains quartiers de nos villes. Les enseignants voient leur parole contestée au sein même des établissements scolaires, empêchés même parfois d'aborder un certain nombre de thèmes de peur de réactions violentes de leurs élèves ou des parents de ces derniers. Les territoires perdus de la République se multiplient sous fond de scepticisme généralisé ou de complotisme plus ou moins assumés.

Ce paysage résumé n'est pas une photographie nouvelle et figée mais la conséquence d'une lente et longue dégradation de l'image de l'Etat et de son autorité. La crise des gilets jaunes, la violence du débat politique, l'abstention de plus en plus grande aux élections nationales et locales mais aussi le fait que 60 % des policiers aient l'intention de voter pour le Rassemblement National aux prochaines élections ou que des militaires signent une tribune pour dénoncer le délitement de notre pays sont autant d'indices forts montrant que quelque chose ne va pas dans le pacte républicain de notre pays qui fonde l'autorité de l'Etat.

Car il ne faut pas se tromper. Derrière la question de l'autorité de l'Etat, c'est bien la validité du contrat social ou du pacte républicain qui est posé. Les règles imposées par l'Etat ne sont acceptables et acceptées que lorsque les citoyens ont le sentiment qu'elles sont justes et s'appliquent à tous dans le respect des principes et des valeurs de la République de liberté, d'égalité, de fraternité sans oublier que la République française est aussi indivisible, laïque, démocratique et sociale. Et c'est parce que les Français ont le sentiment que ces principes et ces valeurs sont devenus trop abstraits, trop éloignés de la réalité de leur vie quotidienne, non appliqués même pour certains, que l'autorité de l'Etat est contestée et peine à s'appliquer. Si bien que pour exercer son autorité et faire respecter l'ordre légal, l'Etat n'a d'autres choix que d'imposer des législations d'exception. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet mais c'est particulièrement étrange de constater que sur les 5 dernières années, notre pays aura passé plus de de la moitié de son temps en situation d'état d'urgence pour gouverner comme si le cadre légal traditionnel ne suffisait pas à garantir l'autorité de l'Etat.

Lorsque les sondeurs et les analystes politiques constatent une bascule idéologique de la France à droite, ils mettent, à mon avis, le doigt sur le fait que la gauche, notamment celle de gouvernement, a abandonné le thème de l'autorité de l'Etat comme faisant partie du pacte républicain. Un Etat juste, démocratique, social, attentif aux autres est un Etat qui doit faire preuve d'autorité sous peine de faire perdre toute crédibilité à l'action publique. Et on voit bien toute la difficulté au sein de la Gauche de parler d'ordre, d'autorité de l'Etat.

Cette situation n'est pas nouvelle. On se souvient de la candidate Ségolène Royal, si décriée et pourtant à l'intuition si forte plaidant en 2006, face au délitement de l'Etat pour un « ordre juste ». « il faut rétablir un ordre juste par le retour à la confiance, par le retour de repères clairs, par le bon fonctionnement des services publics, par des règles d'honnêteté... valables pour tous ». Son camp politique, souvenons nous, avait accueilli ses propos avec circonspection. Ce débat renvoyait à une autre période où lorsque Adrien Marquet, maire de Bordeaux défendait à La Tribune du 30 ème congrès de la SFIO en juillet 1933 « l'ordre, l'autorité, et la Nation », Léon Blum se déclarait épouvanté. Pour la petite histoire on rappellera quand même que le même Adrien Marquet quelques années plus tard, après son exclusion du Parti Socialiste, se rallia au régime de Vichy.

Pour autant Ségolène Royal n'a pas été la première dans la période récente à réintroduire les concepts d'ordre et d'autorité chez les socialistes partageant cette idée avec Jean Pierre Chevènement ou même avec Lionel Jospin en 2005 proclamant dans son ouvrage « Le monde comme je le vois » « il faut donc assumer la valeur de l'ordre, c'est à dire du respect des règles... il n'y a pas de liberté sans ordre... l'ordre est consubstantiel à la liberté et à la République.

La droite est évidemment plus à l'aise face à ces notions d'ordre et d'autorité mais il faut reconnaître que la Présidence Sarkozy n'a pas permis d'interrompre ce sentiment profond que l'Etat n'est plus à sa place, que son autorité ne s'exerce plus, que les institutions ne représentent, ni n'incarnent plus personne, que la démocratie ne fonctionne plus, bref que tout « fout le camp » laissant un boulevard sans cesse croissant au Front National puis au Rassemblement National. Marine Le Pen dénonçait il y en encore quelques jours à la suite de l'assassinat d'un policier à Avignon le fait que « l'autorité de l'Etat est à un niveau de délitement jamais atteint ».

Emmanuel Macron pensait en 2017, lors de son élection, probablement qu'une autre forme de démocratie, plus directe et moins dépendante des partis politiques traditionnels, qu'une réforme des institutions et de l'Etat porteraient le rétablissement de l'autorité et une confiance nouvelle des citoyens. Rien de tout cela ne s'est passé. D'abord parce que les formes nouvelles de démocratie n'ont pas été mises en place, hors la courte et contestée convention citoyenne et qu'aucune réforme de l'Etat, ni des institutions n'est intervenue soit disant à cause du Sénat mais aussi beaucoup par absence de forte volonté politique.

Le Président de la République, très intuitif lui aussi sent bien que face à ce sentiment de délitement de l'Etat et d'absence d'autorité politique et morale incarnée, il lui faut réagir sans qu'il sache exactement comment le faire. On sent bien la volonté de passer d'un social libéralisme du début de mandat à un souverainisme républicain mais les voies et moyens ne sont pas clairs. Face aux pertes de repères, au sentiment d'insécurité, à la délinquance, Emmanuel Macron à son tour appelle à promouvoir un « ordre républicain ». « Sans ordre républicain, il n'y a ni sécurité, ni liberté. » vient-il de déclarer dans sa dernière allocution. Sa référence à la Nation à cinq reprises montre cette volonté nouvelle d'asseoir, dans une France à genoux économiquement et socialement fracturée, une nouvelle stature d'incarnation de l'autorité.

Arrivera t'il à le faire dans le laps de temps qui lui reste, ou d'autres l'incarneront ils mieux que lui, telle est l'une des questions qui seront à mon sens centrale au mois de mai 2022.

Deux décisions récentes montrent cependant qu'entre le discours et les actes, tout n'est encore pas clair et que la conception de l'autorité de l'Etat du Président de la République et de son proche entourage sont particulières et posent problème.

La suppression de l'ENA est une mauvaise décision. Elle ne peut en tout cas se substituer à une réforme de l'Etat, nécessaire, et que le Président aurait pu entamer au cours des quatre dernières années. On pourra me taxer de corporatisme, mais l'ENA est un modèle d'élitisme républicain réussi que beaucoup de nations nous envient et ont d'ailleurs copié, qui a su se transformer et se moderniser au fil des ans. Quant à l'accusation de temple de la reproduction sociale des élites, elle m'amuse car tous les élèves et les connaissances de cette école de la République savent que sa diversité sociale sans doute insuffisante, y est largement supérieure grâce notamment aux concours internes à celles que l'on trouve à l'institut d'études politiques de Paris ou dans les classes préparatoires des grands lycées parisiens.

On pourra toujours dire que cette suppression est une nécessité de chercher un bouc émissaire facile et d'offrir à l'opinion publique le symbole d'un Etat critiqué.

Mais que dire de la deuxième annonce surprenante de la suppression du Corps préfectoral? Sans entrer dans une explication de texte du projet confus du gouvernement, l'idée même a un moment où chacun devrait s'attacher à restaurer et à défendre l'autorité de l'Etat, de s'attaquer au corps qui symbolise le fonctionnaire d'autorité, le fonctionnaire qui représente l'Etat dans les territoires, qui est capable d'organiser son travail et de gérer des sujets de logistiques sur lesquels l'administration centrale a montré son incapacité lors de la crise sanitaire, à de quoi laisser pantois.

Ne nous y trompons pas, les semaines qui viennent vont être décisives pour notre pays. L'autorité de l'Etat, l'ordre républicain fondé sur les valeurs de notre République doivent être défendus et restaurés. Il en va de l'avenir de notre pacte social. Prenons garde que d'autres formes d'autorité et d'ordre moins républicain et moins juste ne profitent de la situation pour s'imposer ●



REGARD D'EXPERT

Impôt minimal sur les sociétés : quel impact sur les économies du Golfe ?



Bertrand BESANCENOT

est senior advisor chez ESL Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen-Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007. En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel Macron en tant que Président de la République, Emissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen-Orient.

L'accord intervenu au sein du G7 pour établir un impôt universel sur les sociétés minimal de 15 % pourrait avoir un impact important sur les économies du Golfe, qui cherchent – on le sait – à attirer des investissements internationaux.

Comme l'a indiqué le ministre japonais des Finances, la question sera en effet certainement posée au G20, où l'Arabie Saoudite représente de facto les pays du CCEAG.

REGARD D'EXPERTE

La pensée complexe est-elle soluble dans les réseaux sociaux ?



Marie BERTRAND

Diplômée d'un Executive Master Gouvernance Métropolitaine (Sciences Po Paris), d'un Master Études européennes et internationales (Paris 8) et d'un Master Territoires, espaces et sociétés (EHESS), Marie Bertrand s'est spécialisée dans l'accompagnement stratégique de grands comptes (énergie, santé, mobilité, industrie, ...) en matière de communication dans des contextes d'acceptabilité complexe. Spécialisée dans le déploiement de campagnes de communication sensible, elle a été consultante senior au sein de l'agence Parimage durant 7 ans, avant de rejoindre Antidox en tant que Directrice Conseil.

Comment la pensée complexe peut-elle se partager sur les réseaux sociaux ? Faut-il déléguer les réseaux sociaux lorsque l'on souhaite déployer un argumentaire de fond ou au contraire faut-il les investir, peut-être différemment, pour en partager la richesse ? S'expose-t-on à la critique, au détournement, lorsque l'on essaie d'exprimer cette pensée complexe sur Twitter ?

La pensée complexe, une notion introduite par Edgar Morin

C'est un concept développé dans Introduction à la pensée complexe par le sociologue Edgar Morin, qui continue de tweeter chaque jour, et avec beaucoup de succès, puisqu'il est suivi par plus de 183 000 personnes. Pour lui, la complexité est un défi quotidien qui se présente à nous lorsqu'on ne sait pas décrire ce à quoi nous faisons face. La pensée complexe permet de faire intervenir une forme de transversalité, une vision d'ensemble qui va permettre de relier les éléments nécessaires à la compréhension de ce qu'on appelle « complexe ».

La pensée complexe « nous éclaire sur la connaissance qui est un phénomène, dont nous avons besoin pour prendre des décisions, affronter la vie dans tous les domaines. Car le plus grand risque, dans la vie, c'est de se tromper dans ses choix » précisait Edgar Morin dans une interview au journal Les Echos en 2014.

Pour le sociologue, la vision d'ensemble de la pensée complexe est utile au dirigeant dans le sens où elle lutte contre l'erreur et l'illusion. Dans une société en pleine transformation sociale, écologique et numérique, elle lui permet d'appréhender différemment le monde qui l'entoure à travers un nouveau paradigme. Elle permet d'avoir une réflexion d'ensemble et de prendre la meilleure décision, sans cloisonner différents secteurs.

Pensée complexe et réseaux sociaux : un mariage impossible ?

Peut-on exprimer une idée complexe en 240 caractères ? A priori, l'exercice s'annonce délicat ! Les réseaux sociaux se révèlent ambivalents. D'un côté, ils constituent une source d'information utile et permettent de créer des interactions entre les individus. De l'autre, ils sont un déversoir de haine, un vecteur de « fake news » laissant rarement

Le sentiment dans la région est que cette nouvelle règle va progressivement changer la donne fiscale dans le Golfe, mais à des degrés divers car certaines économies de la région dépendent plus que d'autres du nombre de grandes sociétés actives sur leur sol.

Il est bien sûr trop tôt pour mesurer l'impact à terme de cette réforme, et il est clair que la région du Golfe demeurera une zone de relative faible taxation, tant pour les entreprises que pour les individus.

Toutefois, pour les sociétés concernées par la nouvelle réglementation – probablement dans le secteur numérique ? – l'impact pourrait être significatif. A moyen terme on devrait sans doute assister à un accroissement des impôts sur les sociétés, notamment sur les grandes multinationales.

Or jusqu'à présent, les pays du Golfe ont attiré des entreprises et des individus grâce à leur faible imposition ; même si au cours de la dernière période, l'introduction de la TVA – pour compenser partiellement la baisse des revenus pétroliers – montre que le schéma traditionnel a déjà évolué.

En réalité, l'impôt sur le revenu des sociétés étrangères (non CCEAG) est déjà de 20 % en Arabie, auquel il faut ajouter 5 % de

sa place à la construction et à l'expression d'une pensée complexe et argumentée.

Dans ce sens, ils n'offrent pas aux interlocuteurs de point de vue d'ensemble et mesuré. La plupart des internautes n'interagissent qu'avec des gens qui partagent leur vision et s'enferment dans des communautés de sensibilité qui radicalisent les opinions. Ils n'expriment dès lors le plus souvent que des avis tranchés, sans discussion ouverte possible et manifestent leur désaccord avec virulence. Les réseaux sociaux entretiennent un système de pensée simpliste, qui s'oppose à celui de la pensée complexe. On peut le constater dans les débats autour du vaccin. Les anti-vaccins manifestent leur opinion par des arguments d'ordre conspirationniste ou dénoncent une dictature sanitaire sans la confronter à la nécessaire lutte contre la pandémie. Les pro-vaccins font appel à la responsabilité mais s'expriment le plus souvent en opposition aux avis contraires. A noter toutefois que certains se sont essayés à l'exercice en faisant œuvre de pédagogie pour ouvrir le débat public en portant à la connaissance de tous des études scientifiques souvent complexes. Toutefois, les limites de l'exercice semblent vite atteintes tant les réseaux sociaux érigent des murs d'incompréhension entre des communautés étanches les unes aux autres, plus qu'ils ne fournissent les outils d'un dialogue fécond. Par l'intermédiaire des algorithmes et la présence d'influenceurs et leaders d'opinions, ils renforcent une vision manichéenne de la société sans point de vue d'ensemble. Adhérer à la pensée complexe, c'est au contraire accepter une idée hors de son axe de pensée. Alors quelles alternatives pour diffuser cette manière de réfléchir, loin des fake news et des polémiques stériles ?

Une démarche didactique est-elle possible ?

Edgar Morin y travaille bien sûr, en investissant Twitter notamment :



Mais il doit parfois lui-même faire face à une réduction de sa pensée par certains internautes, qui détournent ou simplifient son propos, donnant lieu à des justifications de sa part. Dans tous les cas, il semble prôner la patience et les explications.

L'aspect réducteur du tweet est d'ailleurs un véritable problème lorsqu'on souhaite exprimer un avis fruit d'une réflexion à plusieurs niveaux, à l'image de la polémique subie par le philosophe et essayiste Raphaël Enthoven. S'étant exprimé trop succinctement sur son choix en cas d'un second tour entre Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, il a dû s'en expliquer par la suite.

Autre stratégie centrée sur l'aspect didactique : celle d'un Raphaël Glucksmann, député européen, ou d'un Hugo Clément, qui se servent de leur rôle d'influenceur pour diffuser des messages réflexifs qui

taxe sur les dividendes. Mais le problème pourrait se poser pour les sociétés détenues par des citoyens du CCEAG, qui ne paient pas l'impôt sur le revenu, mais sont soumises à l'impôt religieux (Zakat).

Le ministre saoudien des Finances a publiquement salué l'accord intervenu au G7.

La question de l'impôt sur les sociétés a d'ailleurs été un des thèmes principaux de la présidence saoudienne du G20 l'an dernier.

Il est donc clair que si la nouvelle règle était adoptée par le G20 et l'OCDE, cela modifierait à terme la norme actuelle dans le Golfe.

Certes, le nombre de sociétés affectées immédiatement serait faible, car les revenus tirés du Golfe par les grandes compagnies internationales ne sont pas considérables.

Mais si la région étendait cet impôt sur les sociétés à d'autres compagnies étrangères plus petites, ceci aurait un impact négatif sur les efforts des pays du Golfe pour attirer plus d'investisseurs internationaux dans la zone.

Il y a donc fort à parier que le CCEAG sera prudent dans la mise en œuvre de cette réforme ●

s'inscrivent dans le système de pensée proposé par Edgar Morin, notamment à travers des campagnes de sensibilisation, d'ouverture au monde, comme celle qu'il mène actuellement sur le sujet de la cause Ouïghour en Chine.

Un effet didactique qui s'est aussi manifesté pendant la crise sanitaire, avec notamment une lutte acharnée contre les fake news par les scientifiques au sujet du Covid, mais aussi des échanges sur les différents systèmes de pensée. La pensée complexe, c'est reprendre la vision de John Stuart Mill partant du principe qu'il vaudra toujours cent fois mieux discuter avec la personne avec laquelle on n'est pas d'accord pour comprendre son point de vue, plutôt que de s'y opposer sans concession.

Dans ce sens, Bernard Pivot a écrit en 2013, à l'époque où les tweets s'écrivaient encore en 140 caractères, le livre Les tweets sont des chats, résumé d'un journal de réflexions, pensées et citations qu'il partageait sur Twitter. Une manière de montrer qu'il est possible de venir enrichir la twittosphère avec une pensée construite et complexe.



Un mode de pensée élitiste ?

Il reste à constater que ce type de tweets se font rares, et rencontrent un succès généralement modeste. Le fait de prôner une pensée complexe apparaît vite critiqué par les internautes en raison de son aspect élitiste, et rapproché du politique.

Ils refusent ainsi un discours qu'ils considèrent comme éloigné de leur vie quotidienne. Le plébiscite envers le Pr Raoult en pleine crise sanitaire en est l'archétype : avant de défendre une idée ou une vision, c'est un choix binaire pour ou contre qui prend le pas sur les réseaux sociaux. Même lorsqu'il y a une volonté de partager une pensée plus subtile, la porte est très souvent vite fermée et les intervenants restent enfermés dans leurs convictions. L'espace d'expression est bloqué par une double contrainte : la limite du nombre de caractères et les algorithmes qui redirigent les internautes vers les mêmes leaders d'opinion.

Toutefois, malgré ses obstacles, il reste essentiel d'investir les réseaux sociaux pour partager sa réflexion, son regard, pour enrichir et ouvrir le débat, en s'affranchissant des critiques, selon le nouvel adage à la mode « Quoi qu'il en coûte ». Les déléguer au profit de ceux qui s'affrontent, qui réduisent notre champ de réflexion serait trop simpliste et la pensée complexe y a définitivement toute sa place ●



À propos de nous



Xavier DESMAISON CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOVSKY Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.